



Direction Générale Opérationnelle de  
l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de  
l'Environnement  
Monsieur Quevy, Directeur général  
Avenue Prince de Liège, 15  
5100 JAMBES

Echevinat de l'aménagement du territoire,  
de l'urbanisme et de l'environnement

Votre correspondant	Vos références	Nos références (à mentionner dans toute correspondance)	Date
Eugénie Capiou Service Environnement ☎ 04 361 54 67(ligne directe)	D0903/2015/DESU/FP/ENQ- 2/15-09-2015/Sorties2015: 24944	ECAP-2015-10-7/001	Embourg, le 7 octobre 2015

Objet : **Plans de gestion par district hydrographique et projets de plans de gestion des risques d'inondation.**

Monsieur le Directeur général,

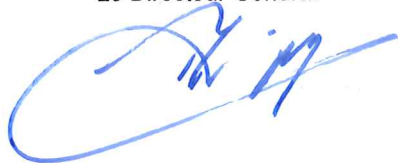
Le Collège communal réuni en sa séance du 6 octobre 2015, a pris connaissance de votre courrier du 18 septembre 2015 relatif à l'objet repris ci-dessus.

Dans ce cadre, nous souhaitons, en tant qu'instance consultative, vous faire part de l'avis suivant:

- En matière d'assainissement, il a généralement été constaté qu'un faible pourcentage des habitations en zone d'épuration autonome sont équipées d'un système d'épuration. L'obligation d'installer des systèmes d'épuration individuelle agréés pour les nouvelles habitations et l'imposition de vidanger ceux-ci à intervalles réguliers devraient avoir un impact positif sur la qualité des cours d'eau. Cependant, il est dommage qu'aucun délais ne soit imposé pour la mise en conformité des habitations existantes situées en zone autonome.
- En matière d'inondation, nous estimons qu'une attention particulière devrait être accordée à la problématique du ruisseau du Gélour au niveau de son intersection avec la Vesdre.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente et restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Directeur général, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Directeur Général



Richard Gillet

PAR LE COLLÈGE :



Pour le Bourgmestre,  
l'Échevin délégué



Florence Herry

Copie pour information à Madame Sabine Elsen, Échevin des Travaux, de la Propreté et des Plantations.